



Lyon, le 15 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le Challenge Mobilité 2024

## Inscrivez-vous !

Le 4 juin 2024 se déroulera la prochaine édition du Challenge Mobilité. Organisé par la Région, cet événement est un rendez-vous incontournable pour la promotion de mobilités positives et durables. Il s'adresse à tous les employeurs privés et publics et à leurs salariés pour leurs déplacements domicile - travail.

Ce millésime 2024 (14<sup>ème</sup> édition) s'inscrit comme celui de 2023 dans un contexte où le coût des carburants est élevé et suscite des changements d'habitude de déplacement. Le Challenge est l'occasion de tester d'autres mobilités dans le cadre d'une démarche collective motivante pour les nouveaux usagers.

Pour participer à la prochaine édition, il suffit de s'inscrire en ligne : sur le site [Challenge Mobilité](#). Pour que cette journée soit une belle opportunité, la Région propose de nombreux accompagnements aux structures qui veulent s'engager. A l'issue du 4 juin, un classement régional et des classements locaux seront arrêtés afin de départager les participants. **Les résultats seront divulgués le 25 juin 2024 à l'occasion d'une cérémonie régionale de remise des prix.**

*« En décembre 2023, l'Assemblée régionale a adopté une stratégie ambitieuse pour les mobilités. Nous l'avons intitulé « Mobilités Positives du quotidien : Cap sur 2035 » afin de bien traduire l'ambition de la Région de développer des solutions de mobilités décarbonées et adaptées aux besoins de chacun quel que soit son lieu de vie.*

*L'objectif de la Région, en lien avec ses partenaires est clairement de soutenir et encourager l'utilisation de solutions de déplacement vertueuses (transports en commun, vélo, autopartage, covoiturage etc.). Le Challenge constitue un temps fort pour sensibiliser et susciter des changements de pratiques comme le montre le succès toujours grandissant de cet événement et de son impact. Pour que cette édition soit à nouveau une réussite, nous avons besoin de la mobilisation de tous les acteurs publics et privés. Aussi j'encourage toutes les structures à s'inscrire pour participer le 4 juin 2024 », Frédéric AGUILERA, Vice-président de la Région, délégué aux Transports.*



Service presse Auvergne-Rhône-Alpes 04 26 73 48 20